

BAC JAUNE : SEULEMENT LES EMBALLAGES !



+35%

Avec les nouvelles consignes de tri, **le tri a augmenté de 35%**

25%

Mais étonnamment il reste encore **25% d'emballages** dans nos ordures ménagères

20%

Et **20% d'ordures ménagères** dans nos emballages

Pour avoir des bacs jaunes **100% recyclables** il suffit de déposer tous les emballages et seulement les emballages

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



VERRE

Il est recyclable à l'infini... à condition d'être bien déposé dans la borne dédiée ! Il sera collecté et transporté en Charente pour fabriquer de nouvelles bouteilles.



JOUETS ET OUTILS EN PLASTIQUE

Tous les plastiques ne sont pas des emballages. Une seule question à se poser : « Est ce un emballage ? Oui alors je le trie ! Non alors il ne va pas dans le bac jaune ! »



LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

TEXTILE

Vêtements et chaussures doivent être déposés dans les bornes Le Relais. S'ils sont en bon état pensez aux boutiques solidaires.



ORDURES MENAGERES

Sacs noirs, produits d'hygiène, couches, restes alimentaires salissent les emballages, perturbent la chaîne de tri et rendent le recyclage impossible.



BOUTEILLES PLEINES

Elles sont trop lourdes pour être triées. Les emballages doivent être bien vidés mais pas rincés.



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zer
GASPILLAGE

Retrouvez toutes les consignes de tri sur cyclad.org